

Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, [suivez ce lien](#)



**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 20 avril 2021

Ségur de la Santé : Olivier Véran annonce le soutien de l'Etat au projet du Groupement hospitalier Rance Emeraude

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, a réuni ce mardi 20 avril 2021 l'ensemble des acteurs de santé locaux, la direction de l'hôpital et les élus engagés dans le projet de modernisation du Groupement hospitalier Rance Emeraude et a annoncé le soutien financier par l'Etat du projet à hauteur de 100 millions d'euros. Après Cosne-Cours-sur-Loire, Nancy, Tours, Reims et Bordeaux, ce projet d'aménagement du territoire de santé est l'un des tous premiers à bénéficier du plan d'investissement massif porté par le Gouvernement dans le cadre du Ségur de la Santé.

En juillet 2020, à l'occasion du Ségur de la santé et après une très large concertation, le Gouvernement a pris l'engagement de soutenir notre système de santé avec la revalorisation de plus d'1,8 million de professionnels des établissements de santé et des EHPAD, ainsi qu'un plan d'investissement inédit de 19 milliards d'euros.

Le projet du Groupement hospitalier du territoire (GHT) Rance Emeraude est ainsi l'un des premiers projets de santé à bénéficier de la nouvelle méthode du Ségur de la Santé en matière d'investissement dans le cadre du plan présenté le 9 mars 2021 par le Premier ministre. 100 millions d'euros soit plus d'un quart du budget du nouveau viendront ainsi financer le projet du GHT Rance Emeraude dans le cadre du Ségur de la santé.

Un projet pilote de la nouvelle méthode du Ségur de la santé

Le ministre des Solidarités et de la Santé a souhaité faire du projet du GHT Rance-Emeraude l'un des premiers projets à bénéficier des nouvelles règles de décisions et d'accompagnement mises en place par le Ségur de la santé en matière d'investissement hospitalier. Ainsi un expert national a été spécialement mandaté dès la mi-septembre auprès de l'ARS Bretagne afin d'accompagner les porteurs du projets avec vitesse et pertinence, afin d'aboutir à des lignes directrices claires, dans l'intérêt du territoire de santé Dinan-Saint-Malo-Cancale.

6 mois plus tard, les Centres Hospitaliers de Cancale, Dinan et Saint-Malo présentent un projet d'aménagement du territoire de santé, qui traite l'ensemble de ses problématiques.

- › Une offre de santé complémentaire sur les différents sites tout en maintenant les établissements existants ;
- › Une collaboration public-privé entre les CH et les cliniques de Dinan et St Malo ;
- › Une collaboration entre la médecine ville et l'hôpital avec un projet Ville-Hôpital au sein de l'actuel CH de Saint-Malo, en coordination avec la communauté pluri-professionnelle de santé (CPTS) Rance-Emeraude
- › Le développement des soins de suite et de réadaptation, avec un projet d'ouverture de 120 lits de SSR.
- › Le développement des capacités d'accueil en EHPAD. Le projet portera notamment un concept très innovant d'EHPAD, pour intégrer la prise en charge des personnes âgées dépendantes à la ville.

Le projet a fait l'objet d'une implication étroite des élus, formalisée par la signature d'une lettre de cadrage avec les acteurs de santé au mois de février dernier.

Sur la base des grands axes présentés, le projet du GHT Rance-Emeraude continuera d'être construit sur un principe de démocratie sanitaire, avec notamment la consultation large des professionnels de santé et des usagers.

« Le projet du GHT Rance Émeraude est le premier projet d'investissement à bénéficier de la méthode du Ségur de la santé. Nous avons ainsi testé une méthode plus soucieuse d'accompagner les projets et de répondre à toutes les problématiques de santé d'un territoire. Ce que je vois dans ce projet de Dinan et Saint-Malo me conforte dans ce choix : il y a ici tous les ingrédients que je souhaite voir dans les nouveaux projets - déconcentration, accompagnement des projets très en amont par un expert, projet d'aménagement du territoire de santé, implication des élus, démocratie sanitaire. Bravo aux acteurs de Cancale, Dinan et St Malo et de la Bretagne, ! »

Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé

Le Ségur de la santé en région Bretagne

- › 737 millions d'euros de reprise de dette pour les hôpitaux et les investissements dans les établissements de santé et les EHPAD
- › 78 000 personnels paramédicaux et administratifs qui ont bénéficié des revalorisations du Ségur
- › 4 500 médecins des établissements de santé publics qui ont vu leur rémunération augmenter
- › 6 900 étudiants en santé, étudiants paramédicaux et internes ont également vu leurs indemnités augmentées.

Contact presse :

Cabinet d'Oliver Véran :

sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr

Conformément à la loi informatique et libertés du 06/01/1978 (art.27) et au Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679) ou « RGPD », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer vos droits en adressant un e-mail à l'adresse DDC-RGPD-CAB@ddc.social.gouv.fr.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)